



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Département fédéral de justice et police DFJP

Staatssekretariat für Migration SEM
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



Statistiques sur l'immigration

Les étrangers en Suisse

Publication le 22 décembre 2020
3003 Berne-Wabern, le 18 décembre 2020

Le mois de novembre 2020 en un coup d'œil

	Novembre 2020	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020
Etrangers (population résidente permanente)	2'152'584	--	--
Solde migratoire (population résidente permanente)	8'531	53'437	58'811
Arrivées sur le marché du travail (UE-17/AELE)	6'230	81'022	69'095
Arrivées sur le marché du travail (UE-8)	1'304	20'377	16'946
Arrivées sur le marché du travail (UE-2)	697	8'460	7'742
Autorisations à l'accès au marché du travail Etats tiers	487	6'574	5'009
Dérogations aux conditions générales d'admission	451	4'242	4'292
Regroupement familial (population résidente permanente)	3'692	37'635	35'421
Naturalisation	3'151	35'581	30'193

Table des matières

1. Population étrangère au 30.11.2020	3
2. Immigration, émigration et solde migratoire	4
2.1. Immigration (afflux)	4
2.2. Emigration (sorties)	5
2.3. Solde migratoire	6
3. Arrivées sur le marché du travail suisse	7
3.1. Actifs UE-17/AELE	7
3.2. Actifs UE-8	8
3.3. Actifs UE-2	9
3.4. Contingents Croatie.....	10
3.5. Autorisations octroyées à des frontaliers	10
3.6. Procédure d'annonce (chiffres mensuels)	11
3.7. Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers	12
3.8. Autorisations pour les prestataires de services d'un Etat de l'UE/AELE/UK pendant plus de 120 jours par an.....	13
3.9. Immigration par secteur économique et par branche économique (UE/AELE/UK)	14
4. Taux de chômage	16
5. Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations octroyées après dissolution de la famille	17
6. Regroupement familial	18
7. Naturalisations	20
8. Autorisations d'établissement C octroyées	21
9. Définitions	22

1. Population étrangère au 30.11.2020

Population étrangère résidente permanente			
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %
Total	2'113'114	2'152'584	1.9
UE/AELE/UK ¹	1'444'245	1'471'478	1.9
UE-17	1'281'980	1'298'454	1.3
UE-8	98'564	104'366	5.9
UE-2	31'248	36'098	15.5
Croatie	28'352	28'388	0.1
Ressortissants d'Etats tiers	668'869	681'106	1.8

Types d'autorisations octroyées à la population étrangère résidente permanente				
	Effectif		Différence par rapport au même mois de l'année précédente	
	en valeur absolue	en %	en valeur absolue	en %
Total	2'152'584	100	39'470	1.9
Autorisations de courte durée (>=12 mois)	20'821	1	-403	-1.9
Autorisations de séjour	736'098	34.2	21'933	3.1
Autorisations d'établissement	1'395'665	64.8	17'940	1.3

Population résidente non permanente de nationalité étrangère			
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %
Total	52'578	40'398	-23.2
UE/AELE/UK	42'585	34'434	-19.1
UE-17	28'776	23'351	-18.9
UE-8	8'986	7'364	-18.1
UE-2	4'148	3'074	-25.9
Croatie	596	578	-3.0
Ressortissants d'Etats tiers	9'993	5'964	-40.3

Source: SYMIC

- A fin novembre 2020, la **population étrangère résidente permanente** était composée à 68.4% de ressortissants de l'UE/AELE/UK. Les ressortissants d'Etats tiers représentaient une part de 31.6%.
- Les ressortissants de l'UE/AELE/UK constituaient le 85.2% de la **population résidente non permanente de nationalité étrangère**. Les 14.8% restants provenaient d'Etats tiers.

¹ Les catégories de pays figurant dans les « Statistiques sur l'immigration » sont inchangées. Depuis le 1er février 2020, l'Union européenne compte 27 Etats membres. Le Royaume-Uni (UK) est sorti de l'UE le 31 janvier 2020. La dénomination UE/AELE/UK utilisée depuis février 2020 regroupe les mêmes pays que la catégorie UE-28/AELE figurant dans les publications antérieures des « Statistiques sur l'immigration » (se référer aux définitions Royaume-Uni, UE-17 et UE/AELE/UK en fin de document).

2. Immigration, émigration et solde migratoire

2.1. Immigration (afflux)²

Population étrangère résidente permanente						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Total	13'082	14'178	8.4	131'597	127'130	-3.4
UE/AELE/UK	8'962	9'854	10.0	91'423	91'142	-0.3
UE-17	6'999	8'044	14.9	72'385	72'554	0.2
UE-8	1'125	1'099	-2.3	11'722	11'019	-6.0
UE-2	747	618	-17.3	6'257	6'504	3.9
Croatie	54	68	25.9	713	730	2.4
Ressortissants Etats tiers	4'120	4'324	5.0	40'174	35'988	-10.4
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Total	7'139	5'721	-19.9	91'127	70'371	-22.8
UE/AELE/UK	6'016	4'964	-17.5	74'650	60'389	-19.1
UE-17	4'181	3'466	-17.1	50'350	40'897	-18.8
UE-8	1'188	958	-19.4	15'931	13'107	-17.7
UE-2	567	475	-16.2	7'297	5'325	-27.0
Croatie	76	53	-30.3	936	930	-0.6
Ressortissants Etats tiers	1'123	757	-32.6	16'477	9'982	-39.4

Source: SYMIC

Immigration effective

Population étrangère résidente permanente						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Total	10'365	11'590	11.8	100'851	98'868	-2.0
UE/AELE/UK	7'145	8'241	15.3	71'204	72'879	2.4
Ressortissants Etats tiers	3'220	3'349	4.0	29'647	25'989	-12.3

Source: SYMIC

² Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. A l'exclusion des réactivations de séjour de janvier à novembre 2020 : 9'500 (population étrangère résidente permanente) ; 4'270 (population résidente non permanente de nationalité étrangère).

2.2. Emigration (sorties)³

Population étrangère résidente permanente						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Total	5'447	5'396	-0.9	73'153	63'534	-13.1
UE/AELE/UK	4'276	4'237	-0.9	56'353	49'406	-12.3
UE-17	3'614	3'494	-3.3	48'373	41'939	-13.3
UE-8	484	507	4.8	5'904	5'250	-11.1
UE-2	124	176	41.9	1'336	1'614	20.8
Croatie	39	45	15.4	451	389	-13.7
Ressortissants Etats tiers	1'171	1'159	-1.0	16'800	14'128	-15.9
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Total	6'014	5'189	-13.7	58'401	50'533	-13.5
UE/AELE/UK	5'441	4'733	-13.0	49'319	43'158	-12.5
UE-17	3'128	2'691	-14.0	31'810	28'651	-9.9
UE-8	1'590	1'422	-10.6	11'129	9'798	-12.0
UE-2	669	569	-14.9	5'641	3'958	-29.8
Croatie	48	48	0.0	623	657	5.5
Ressortissants Etats tiers	573	456	-20.4	9'082	7'375	-18.8

Source: SYMIC

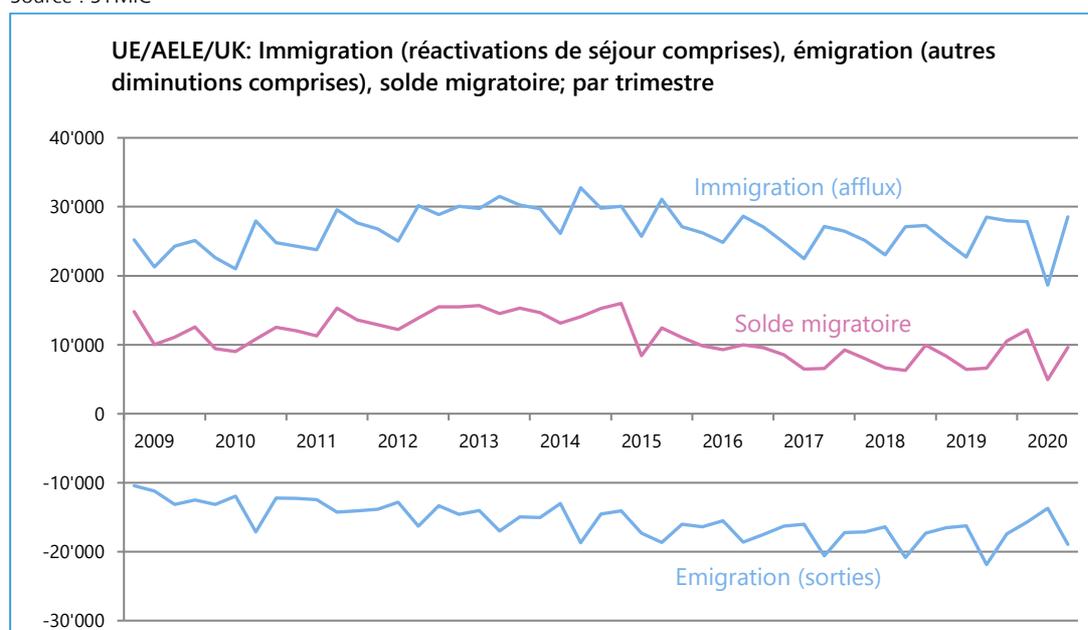
- Le solde migratoire de la population étrangère résidente permanente a augmenté de janvier à novembre 2020 par rapport aux mois de janvier - novembre 2019 (+10.1%).
- L'immigration (afflux) parmi la population étrangère résidente permanente a diminué de janvier à novembre 2020 par rapport aux mois de janvier - novembre 2019 (-3.4%).
- L'émigration (sorties) parmi la population étrangère résidente permanente a reculé de janvier à novembre 2020 par rapport aux mois de janvier - novembre 2019 (-13.1%).

³ Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. A l'exclusion des autres diminutions, de janvier à novembre 2020 : 14'285 (population étrangère résidente permanente) ; 37'194 (population résidente non permanente de nationalité étrangère).

2.3. Solde migratoire⁴

Population étrangère résidente permanente						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Total	7'271	8'531	17.3	53'437	58'811	10.1
UE/AELE/UK	4'354	5'449	25.1	31'689	38'517	21.5
UE-17	3'132	4'469	42.7	21'489	28'437	32.3
UE-8	593	546	-7.9	5'258	5'149	-2.1
UE-2	597	405	-32.2	4'631	4'484	-3.2
Croatie	12	23	91.7	268	337	25.7
Ressortissants Etats tiers	2'917	3'082	5.7	21'748	20'294	-6.7
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Total	-1'439	-1'779	-23.6	-2'609	-13'086	-401.6
UE/AELE/UK	-1'367	-1'618	-18.4	-2'497	-9'763	-291.0
UE-17	-275	-533	-93.8	-2'179	-7'729	-254.7
UE-8	-765	-823	-7.6	245	-1'295	-628.6
UE-2	-291	-252	13.4	-544	-623	-14.5
Croatie	-33	-17	48.5	3	-106	-3633.3
Ressortissants Etats tiers	-72	-161	-123.6	-112	-3'323	-2867.0

Source : SYMIC

⁴ Pour le terme solde migratoire se référer aux Définitions (chapitre 9).

3. Arrivées sur le marché du travail suisse

3.1. Actifs UE-17/AELE

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-17/AELE

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Décembre	2'892	2'841	-1.8	4'861	6'180	27.1	7'341	9'180	25.1
Janvier	4'244	4'647	9.5	4'102	4'186	2.0	9'011	9'597	+6.5
Février	4'032	4'461	10.6	2'966	2'435	-17.9	6'795	6'409	-5.7
Mars	4'081	4'101	0.5	3'103	3'131	0.9	6'686	6'392	-4.4
Avril	4'028	2'526	-37.3	3'585	2'962	-17.4	6'677	3'613	-45.9
Mai	4'109	2'546	-38.0	4'237	2'703	-36.2	7'245	3'498	-51.7
Juin	3'477	3'407	-2.0	3'862	3'232	-16.3	7'006	6'479	-7.5
Juillet	4'265	4'066	-4.7	3'645	2'977	-18.3	7'478	6'728	-10.0
Août	4'274	3'749	-12.3	2'563	2'614	2.0	6'568	5'959	-9.3
Septembre	4'594	4'722	2.8	2'957	2'802	-5.2	7'769	7'134	-8.2
Octobre	5'348	5'303	-0.8	3'685	2'809	-23.8	8'613	7'056	-18.1
Novembre	4'455	4123	-7.5	3443	2599	-24.5	7'174	6'230	-13.2
Total	49'799	46'492	-6.6	43'009	38'630	-10.2	88'363	78'275	-11.4

Source: SYMIC

3.2. Actifs UE-8

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-8

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Décembre	530	538	1.5	1'438	1'568	9.0	1'714	1'929	12.5
Janvier	710	768	8.2	1'217	1'305	7.2	1'752	1'718	-1.9
Février	675	798	18.2	1'023	968	-5.4	1'349	1'406	4.2
Mars	707	686	-3.0	1'343	1'319	-1.8	1'725	1'636	-5.2
Avril	728	449	-38.3	1'480	1'192	-19.5	1'853	1'006	-45.7
Mai	780	490	-37.2	1'988	1'275	-35.9	2'302	1'135	-50.7
Juin	643	603	-6.2	1'651	1'459	-11.6	2'024	1'856	-8.3
Juillet	780	711	-8.8	1'737	1'496	-13.9	2'172	2'025	-6.8
Août	708	658	-7.1	1'188	1'251	5.3	1'679	1'608	-4.2
Septembre	798	757	-5.1	1169	1'185	1.4	1'807	1'633	-9.6
Octobre	967	862	-10.9	1477	1'207	-18.3	2'082	1'619	-22.2
Novembre	785	676	-13.9	1179	984	-16.5	1'632	1'304	-20.1
Total	8'811	7'996	-9.2	16'890	15'209	-10.0	22'091	18'875	-14.6

Source: SYMIC

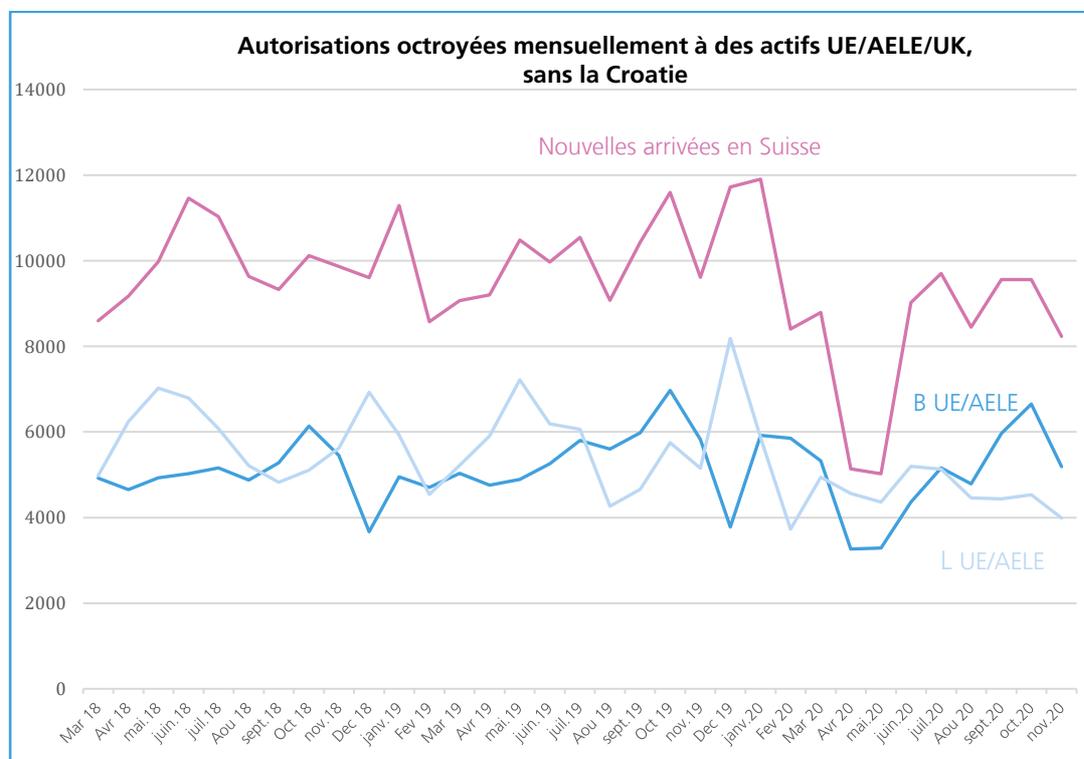
3.3. Actifs UE-2

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-2*

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Décembre	249	400	60.6	629	438	-30.4	550	610	10.9
Janvier	0	505	-	613	379	-38.2	530	591	11.5
Février	0	598	-	550	327	-40.5	428	587	37.1
Mars	249	541	117.3	771	494	-35.9	655	765	16.8
Avril	0	291	-	838	413	-50.7	675	517	-23.4
Mai	0	251	-	991	382	-61.5	941	390	-58.6
Juin	*1'136	352	-69.0	677	510	-24.7	942	691	-26.6
Juillet	755	381	-49.5	679	654	-3.7	897	949	5.8
Août	615	384	-37.6	511	594	16.2	828	880	6.3
Septembre	590	487	-17.5	537	447	-16.8	854	791	-7.4
Octobre	656	489	-25.5	587	516	-12.1	903	884	-2.1
Novembre	584	389	-33.4	534	407	-23.8	807	697	-13.6
Total	4'834	5'068	4.8	7'917	5'561	-29.8	9'010	8'352	-7.3

Source: SYMIC

* Depuis le 1^{er} juin 2019, les autorisations de séjour B ne sont plus contingentées pour les ressortissants de l'UE-2.



Source : SYMIC

3.4. Contingents Croatie

Contingents : période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Autorisations de séjour B Contingent total= 133 (par trimestre : 33)

Autorisations de courte durée L Contingent total= 1'158 (par trimestre : 289)

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020 (4^{ème} trimestre ALCP)

	Titulaires d'une autorisation B		Titulaires d'une autorisation L	
	Autorisations octroyées depuis le 1 ^{er} janvier 2020	Solde actuel du contingent	Autorisations octroyées depuis le 1 ^{er} janvier 2020	Solde actuel du contingent
Octobre	133	0	776	382
Novembre	133	0	857	301
Décembre				

Les contingents applicables à la Croatie sont alloués trimestriellement.

Source: SYMIC

3.5. Autorisations octroyées à des frontaliers

	Autorisations frontalières délivrées			Effectif des frontaliers actifs	
	2018	2019	2020	2019	2020
Janvier	4'672	5'563	6'013	328'397	339'395
Février	4'082	5'832	5'337	328'397	339'395
Mars	4'159	4'728	4'858	328'397	339'395
Avril	4'788	6'163	3'554	332'985	340'112
Mai	4'798	6'653	4'850	332'985	340'112
Juin	5'876	5'618	5'120	332'985	340'112
Juillet	4'526	6'741	4'776	335'538	341'185
Août	5'396	4'986	3'949	335'538	341'185
Septembre	4'369	5'397	5'299	335'538	341'185
Octobre	5'578	5'874	5'717	338'939	--
Novembre	5'401	5'478	5'705	338'939	--
Décembre	4'654	4'715		338'939	

Sources: Autorisations frontalières délivrées - SYMIC; effectif des frontaliers actifs - statistique des frontaliers par trimestre établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

3.6. Procédure d'annonce (chiffres mensuels)

	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence	
			absolue	en %
Jours de travail				
Total général	693 803	608 589	- 85 214	- 12.3
Travailleurs	498 848	455 011	- 43 837	- 8.8
Indépendants	69 705	61 596	- 8 109	- 11.6
Travailleurs détachés	125 250	91 982	- 33 268	- 26.6

Personnes tenues de s'annoncer

Total général	53 232	41 538	- 11 694	- 22.0
Travailleurs	29 372	24 249	- 5 123	- 17.4
Indépendants	6 980	5 499	- 1 481	- 21.2
Travailleurs détachés	16 880	11 790	- 5 090	- 30.2

Annonces par secteur économique

Total général	53 232	41 538	- 11 694	- 22.0
Agriculture	2 385	2 140	- 245	- 10.3
Industrie et artisanat	17 512	15 131	- 2 381	- 13.6
Services	33 335	24 267	- 9 068	- 27.2

Source: SYMIC

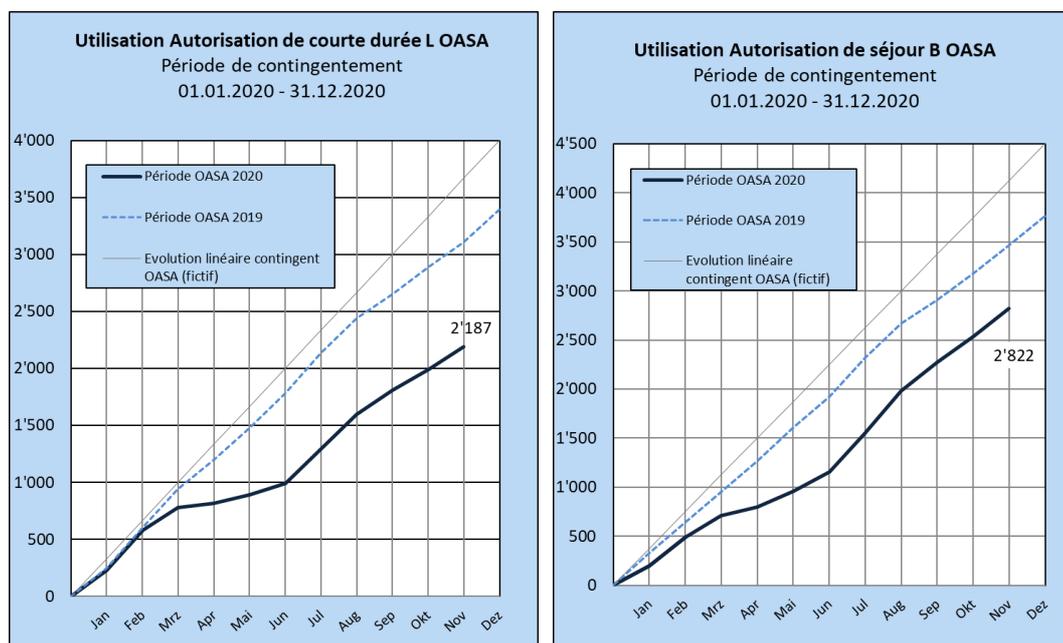
- Pendant la période s'étendant du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020 (12 mois), le nombre de personnes actives nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'[UE-17/AELE](#) a diminué par rapport à la même période entre 2018 et 2019 (-11.4 % ou - 10'088 personnes). S'agissant de la main-d'œuvre en provenance de l'[UE-8](#), le nombre de personnes nouvellement arrivées en Suisse a diminué de -14.6% pendant cette même période (- 3'216 personnes). De décembre 2019 à fin novembre 2020, une diminution des personnes nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'[UE-2](#) est observée (-7.3%, - 658 personnes).
- Les [autorisations frontalières octroyées](#) ont diminué de -4.1% en novembre 2020 par rapport au même mois de l'année précédente (- 227 autorisations).
- En novembre 2020, 17'289 [prestataires de service](#) ont été annoncés (détachés et indépendants, sans prise d'emploi). Par rapport au même mois de l'année précédente, leur nombre a diminué (- 6'571 annonces ou -27.5%).
- Les [prises d'emploi de courte durée](#) auprès d'un employeur suisse ont diminué en novembre 2020 par rapport au même mois de l'année précédente (-17.4%).

3.7. Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers

	Autorisations de séjour OASA de courte durée L		Autorisations de séjour OASA B	
	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2020, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2020, cumulées
Janvier	249	233	332	199
Février	604	577	642	493
Mars	939	780	954	707
Avril	1'200	818	1'266	795
Mai	1'480	892	1'611	959
Juin	1'784	991	1'926	1'154
Juillet	2'132	1'290	2'320	1'550
Août	2'442	1'597	2'666	1'984
Septembre	2'655	1'807	2'911	2'277
Octobre	2'887	1'988	3'181	2'534
Novembre	3'106	*2'187	3'468	*2'822
Décembre	3'396		3'766	

Source: SYMIC

* Fin novembre 2020, le nombre d'unités disponibles dans la réserve fédérale s'élevait à 2'129 permis B et 2'735 permis L (y compris la réserve de l'année précédente). Le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 552 permis B et 596 permis L.



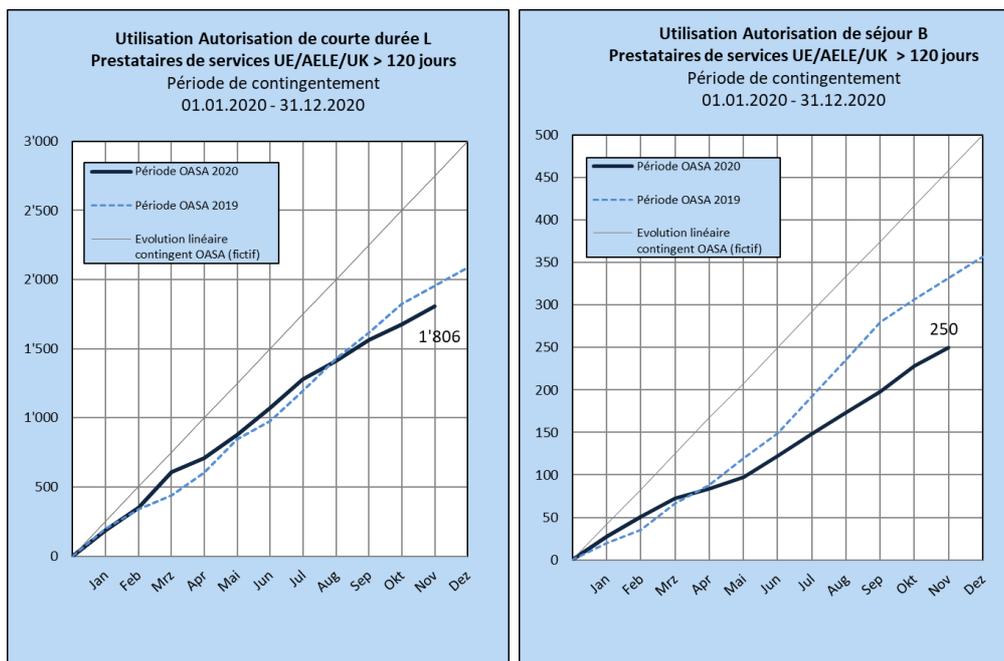
- Pour l'année 2020, 4'000 autorisations de séjour de courte durée L et 4'500 autorisations de séjour B sont à disposition des travailleurs en provenance d'Etats tiers. L'utilisation des [contingents d'autorisations destinés aux travailleurs en provenance d'Etats tiers](#) s'élevait, fin novembre 2020, à 55% des autorisations de séjour de courte durée L et à 60% des autorisations de séjour B.

3.8. Autorisations pour les prestataires de services d'un Etat de l'UE/AELE/UK pendant plus de 120 jours par an

	Autorisations de séjour de courte durée L		Autorisations de séjour B	
	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période 2020, cumulées	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période 2020, cumulées
Janvier	195	186	20	28
Février	336	350	35	51
Mars	441	606	66	72
Avril	602	708	88	84
Mai	846	876	120	97
Juin	976	1'074	149	122
Juillet	1'194	1'277	192	148
Août	1'428	1'411	235	173
Septembre	1'618	1'567	280	198
Octobre	1'824	1'674	307	228
Novembre	1'955	*1'806	332	*250
Décembre	2'086		357	

Source: SYMIC

* Fin novembre 2020, le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 530 permis B et 2'938 permis L (y compris la réserve de l'année précédente).



S'agissant des prestataires de service des Etats de l'UE/AELE/UK, 3'000 autorisations de courte durée et 500 autorisations de séjour sont mises à leur disposition. Ces contingents sont alloués trimestriellement. L'utilisation des contingents destinés aux [prestataires de service transfrontaliers d'Etats de l'UE/AELE/UK](#) qui exercent leur activité en Suisse plus de 120 jours par année s'élevait, fin novembre 2020, à 60% des autorisations de séjour de courte durée L et à 50% des autorisations de séjour B.

3.9. Immigration par secteur économique et par branche économique (UE/AELE/UK)

Population étrangère résidente permanente						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
UE/AELE/UK	5'739	5'521	-3.8	60'820	56'815	-6.6
Agriculture	140	164	17.1	1'663	1'703	2.4
Industrie et artisanat	1'003	928	-7.5	10'805	10'278	-4.9
Services	4'596	4'429	-3.6	48'352	44'834	-7.3
UE-17	4'349	4'297	-1.2	47'026	43'691	-7.1
Agriculture	52	52	0.0	645	649	0.6
Industrie et artisanat	752	682	-9.3	8'331	7'699	-7.6
Services	3'545	3'563	0.5	38'050	35'343	-7.1
UE-8	841	772	-8.2	8'843	8'093	-8.5
Agriculture	58	74	27.6	716	663	-7.4
Industrie et artisanat	160	144	-10.0	1'565	1'579	0.9
Services	623	554	-11.1	6'562	5'851	-10.8
UE-2	505	410	-18.8	4'468	4'567	2.2
Agriculture	30	38	26.7	293	389	32.8
Industrie et artisanat	80	91	13.8	805	900	11.8
Services	395	281	-28.9	3'370	3'278	-2.7
Croatie	25	27	8.0	303	308	1.7
Agriculture	0	0		7	1	-85.7
Industrie et artisanat	10	7	-30.0	86	80	-7.0
Services	15	20	33.3	210	227	8.1

Source: SYMIC

- En ce qui concerne l'UE/AELE/UK, la **population étrangère résidente permanente** a diminué de janvier à novembre 2020 dans les secteurs économiques « industrie et artisanat » et « services » par rapport à la même période en 2019. Dans le secteur de l'« agriculture », une légère hausse est observée.
- L'immigration des ressortissants de l'UE/AELE/UK vers la **population étrangère résidente non permanente** a diminué dans les trois secteurs économiques par rapport à la même période l'année dernière.

Population résidante non permanente de nationalité étrangère						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
UE/AELE/UK	5'460	4'046	-25.9	66'815	52'562	-21.3
Agriculture	238	313	31.5	7'940	7'738	-2.5
Industrie et artisanat	734	567	-22.8	9'626	8'326	-13.5
Services	4'488	3'166	-29.5	49'249	36'498	-25.9
UE-17	3'797	2'739	-27.9	44'440	34'848	-21.6
Agriculture	49	122	149.0	2'330	2'336	0.3
Industrie et artisanat	536	439	-18.1	7'806	6'837	-12.4
Services	3'212	2'178	-32.2	34'304	25'675	-25.2
UE-8	1'095	853	-22.1	14'934	12'102	-19.0
Agriculture	99	125	26.3	3'892	3'685	-5.3
Industrie et artisanat	126	85	-32.5	1'024	966	-5.7
Services	870	643	-26.1	10'018	7'451	-25.6
UE-2	498	405	-18.7	6'577	4'749	-27.8
Agriculture	90	66	-26.7	1'669	1'639	-1.8
Industrie et artisanat	42	24	-42.9	594	309	-48.0
Services	366	315	-13.9	4'314	2'801	-35.1
Croatie	67	46	-31.3	791	803	1.5
Agriculture	0	0	-	49	77	57.1
Industrie et artisanat	30	17	-43.3	197	205	4.1
Services	37	29	-21.6	545	521	-4.4

Source: SYMIC

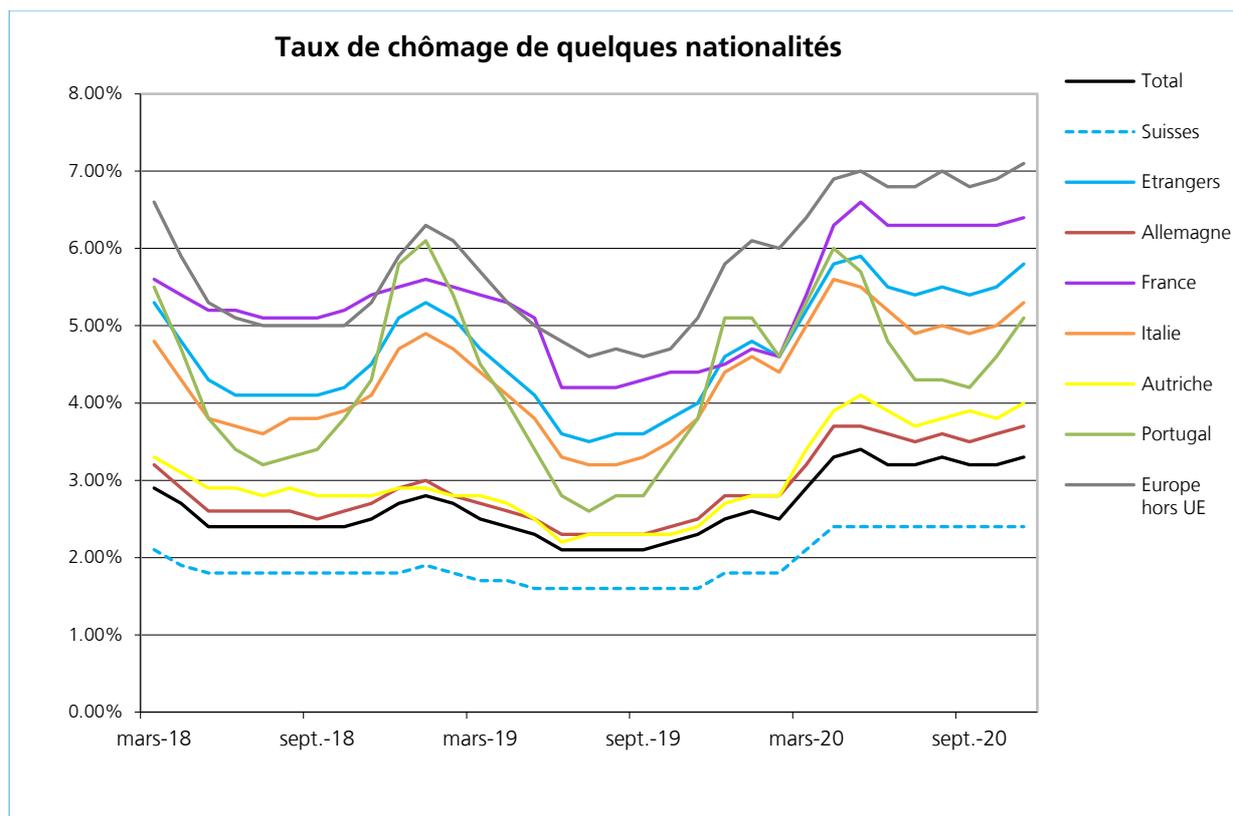
Top 5 de l'immigration en provenance de l'UE/AELE/UK, par branche économique, novembre 2020

Population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère	
Bureaux de consultation, informatique	2'526
Restauration et hébergement	1'371
Santé et service vétérinaire	683
Services personnels	438
Agriculture	415

Source: SYMIC

4. Taux de chômage

Taux de chômage	Novembre 2019	Novembre 2020
Total	2.3%	3.3%
Etrangers	4.0%	5.8%
Suisses	1.6%	2.4%



Source: SECO (représentation SEM)

5. Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations octroyées après dissolution de la famille

Population étrangère résidente permanente						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Autorisations octroyées après dissolution de la famille (art. 50 LEI)	2	3	50.0	51	50	-2.0
Par suite de violence conjugale	0	1		8	6	
Après trois ans d'union conjugale ou dans des circonstances particulières	2	2		43	44	
Dérogations aux conditions générales d'admission (art. 30 LEI)	453	448	-1.1	4'191	4'242	1.2
Sans papiers ⁵ a) ⁶	122	47		927	757	
Parent étranger d'un enfant suisse	8	8		120	112	
Intérêts publics majeurs	1	1		25	33	
Conversion de permis F ⁷ en permis B b) ⁶	245	319		2'329	2'587	
Conversion de permis N ⁸ en permis B c) ⁶	6	3		152	70	
Autres exceptions ⁹	71	70		638	683	
Total	455	451	-0.9	4'242	4'292	1.2

Source: SYMIC

⁵ Dérogations aux conditions générales d'admission dans des cas individuels d'une extrême gravité et afin de préserver des intérêts publics majeurs (conformément à l'art. 30 al. 1^{er} let. b LEI en relation avec l'art. 31 OASA).

⁶ Cf. tableau de la page suivante : « Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c) par nationalité ».

⁷ Permis F = étrangers admis à titre provisoire.

⁸ Permis N = requérants d'asile.

⁹ Exemples : réadmission après un séjour à l'étranger, regroupement familial des ascendants, victime de la traite d'êtres humains, autres cas de rigueur.

Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c)¹⁰ par nationalité

Population étrangère résidente permanente	
Nationalité	Janvier - novembre 2020
Syrie	605
Afghanistan	476
Erythrée	345
Chine	260
Somalie	233
Brésil	182
Kosovo	168
Philippines	155
Sri Lanka	98
Irak	95
Autres	797
Total	3'414

Source: SYMIC

6. Regroupement familial

Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses et étrangers

Population étrangère résidente permanente						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	3'635	3'692	1.6	37'635	35'421	-5.9
Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses	722	678	-6.1	7'437	6'607	-11.2
Regroupements familiaux vers des ressortissants étrangers	2'913	3'014	3.5	30'198	28'814	-4.6

Source: SYMIC

¹⁰ Cf. tableau de la page précédente.

Regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidente permanente						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	3'635	3'692	1.6	37'635	35'421	-5.9
dont ressortissants UE/AELE/UK ayant immigré au titre du regroupement familial	1'931	2'031	5.2	19'479	19'637	0.8
dont ressortissants d'Etats tiers ayant immigré au titre du regroupement familial	1'704	1'661	-2.5	18'156	15'784	-13.1

Source: SYMIC

Top 10 des regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidente permanente	
Nationalité des personnes incluses dans le regroupement familial	Janvier - novembre 2020
Italie	3'670
Allemagne	3'444
France	2'817
Portugal	1'650
Kosovo	1'534
Macédoine du Nord	1'348
Espagne	1'212
Royaume-Uni	1'159
Etats-unis d'Amérique	1'142
Brésil	975
Autres	16'470
Total	35'421

Source: SYMIC

7. Naturalisations

Naturalisations						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Naturalisations	4'042	3'151	-22.0	35'581	30'193	-15.1
ordinaires	3'615	2'589	-28.4	30'158	25'071	-16.9
facilitées et réintégrations	427	562	31.6	5'423	5'122	-5.6

Source: SYMIC

Top 10 des naturalisations, par nationalité

Top 10 des naturalisations, par nationalité			
Nationalité	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %
Allemagne	803	487	-39.4
Italie	414	446	7.7
France	254	393	54.7
Portugal	300	356	18.7
Kosovo	318	179	-43.7
Macédoine du Nord	200	99	-50.5
Serbie	146	98	-32.9
Espagne	121	94	-22.3
Turquie	226	70	-69.0
Royaume-Uni	90	63	-30.0

Source: SYMIC

8. Autorisations d'établissement C octroyées

Population étrangère résidante permanente						
	Novembre 2019	Novembre 2020	Différence en %	Janvier - novembre 2019	Janvier - novembre 2020	Différence en %
Total	6'539	6'513	-0.4	75'943	71'609	-5.7
octroyées de manière anticipée ¹¹	330	409	23.9	2'918	3'850	31.9

Source: SYMIC

Top 5 des autorisations d'établissement anticipées, par nationalité

Population étrangère résidante permanente	
Nationalité	Janvier – novembre 2020
Pologne	367
Russie	336
Hongrie	290
Roumanie	252
Inde	157

Source: SYMIC

- Une autorisation d'établissement C peut être octroyée au terme d'un séjour ininterrompu de cinq ans au titre d'une autorisation de séjour [lorsque l'étranger s'est bien intégré en Suisse](#), en particulier lorsqu'il a de bonnes connaissances d'une langue nationale (art. 34, al. 4, LEI). [L'octroi anticipé d'une autorisation d'établissement C](#) constitue donc un indice de la bonne intégration d'un étranger.
- 71'609 autorisations d'établissement C ont été octroyées pendant les mois de janvier à novembre 2020, dont 3'850 (5.4%) de manière anticipée.

¹¹ La statistique des autorisations d'établissement octroyées de manière anticipée ne répertorie pas les Etats de l'UE-15/AELE (y compris le Royaume-Uni) car leurs ressortissants obtiennent une autorisation d'établissement après cinq ans.

9. Définitions

AELE : L'AELE regroupe, outre la Suisse, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

ALCP : accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne (RS 0.142.112.681).

Autorisations frontalières en cours de validité : autorisations valables dont les titulaires travaillent en Suisse comme frontaliers (OFS). Ceux-ci n'étant pas tenus de déclarer leur départ, une part des autorisations, estimée à environ 20 %, est toujours valable alors que leurs titulaires ne les utilisent plus (SEM).

Croatie : Le 1er juillet 2013, la Croatie est entrée dans l'Union européenne (UE). L'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie a été négociée dans le cadre d'un nouveau protocole III. Le Protocole III est entré en vigueur le 1er janvier 2017. Depuis cette date, les ressortissants croates bénéficient de la libre circulation des personnes. Des dispositions transitoires s'appliquent aux citoyens croates qui souhaitent exercer une activité lucrative en Suisse.

Dérogations aux conditions générales d'admission (régularisation des sans-papiers, autres cas de rigueur) et autorisations octroyées après la dissolution du mariage : l'admission d'étrangers appartenant à ces catégories n'est pas comptabilisée dans les nombres maximums au sens de l'art. 20 LEI.

Emigration (sortie) : ressortissants étrangers comptés parmi la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère qui quittent la Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. Les naturalisations et les décès ne sont pas pris en compte.

Frontalier : personne domiciliée à l'étranger qui travaille en Suisse (travailleur salarié ou travailleur indépendant ayant établi son siège social en Suisse).

Immigration effective : immigration depuis l'étranger vers la Suisse.

Immigration (afflux) : ressortissants étrangers ayant immigré en Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. Les naissances ne sont pas comptées.

LEI : loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (RS 142.20).

Naturalisations facilitées : la naturalisation facilitée est octroyée aux conjoints étrangers de ressortissants suisses séjournant en Suisse ou à l'étranger, ainsi qu'aux enfants étrangers dont l'un des parents est suisse.

Naturalisations ordinaires : les ressortissants étrangers qui résident en Suisse depuis 12 ans, y sont intégrés, sont familiarisés avec les conditions de vie en Suisse et respectent l'ordre juridique suisse peuvent demander la naturalisation ordinaire.

Nouvelles arrivées en Suisse : personnes qui accèdent au marché suisse du travail pour la première fois, sur la base d'une autorisation de séjour B ou d'une autorisation de courte durée L. Si, d'un point de vue statistique, les changements de statuts (transformation d'un permis L en permis B) sont certes comptabilisés dans la statistique des flux d'immigration de la population active résidente permanente d'origine étrangère, ils ne sont en revanche pas compris dans la catégorie des « nouvelles arrivées en Suisse ». Ces transformations figurent toutefois, directement en tant que changement de statut.

OASA : ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (RS 142.201).

Population étrangère résidente permanente : cette catégorie de personnes regroupe tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement, d'une autorisation de séjour B, d'une autorisation de séjour de courte durée L pendant 12 mois ou plus et les réfugiés reconnus. L'effectif en fin de trimestre tient compte également des naissances et de l'excédent de naissances par rapport aux décès. Par contre, les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire, les diplomates munis d'une autorisation de séjour délivrée par le DFAE, les fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille ne sont pas comptés, à moins qu'ils n'exercent une activité lucrative. Les données fournies par le SEM s'appuient sur le nombre des autorisations octroyées (fichier de registres).

Population résidente non permanente de nationalité étrangère : tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée qui résident en Suisse durant moins d'un an. Les personnes issues du domaine de l'asile (permis F ou N) ne sont pas prises en compte dans cette catégorie puisque, sur le plan juridique, elles relèvent du domaine de l'asile et non de celui des étrangers.

Procédure d'annonce : les travailleurs et les prestataires de service indépendants provenant d'un Etat membre de l'UE-27/AELE ainsi que les travailleurs détachés peuvent séjourner en Suisse pendant trois mois ou 90 jours ouvrables au plus par année civile sans avoir besoin d'une autorisation relevant du droit des étrangers. Cependant, ces personnes sont tenues de s'annoncer.

Réactivations de séjour / autres diminutions : corrections des mouvements de la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres (p. ex., réactivation de mutations effectuées dans le système).

Regroupement familial : le but du regroupement est de permettre et d'assurer la vie familiale commune en Suisse. A cet égard, il convient de distinguer le regroupement des membres de la famille d'un ressortissant suisse, d'une part, et d'un étranger titulaire d'une autorisation d'établissement, de séjour ou de séjour de courte durée, d'autre part. De plus, il faut également faire la distinction entre le regroupement familial dans le cadre de l'ALCP et le regroupement familial dans le cadre de la LEI.

Réintégrations : une personne ayant perdu la nationalité suisse peut obtenir sa réintégration ; le requérant doit toutefois prouver l'existence d'un lien le rattachant à la Suisse.

Ressortissant d'un Etat tiers : personne qui ne possède pas la nationalité d'un Etat membre de l'UE/AELE/UK.

Royaume-Uni (UK): Le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020. L'ALCP continue de s'appliquer aux citoyens du Royaume-Uni en Suisse jusqu'au 31 décembre 2020 au moins. Pendant cette phase de transition, les catégories de pays figurant dans les « Statistiques sur l'immigration » sont inchangées, seule la dénomination UE-28/AELE a été adaptée à la situation en lien avec la sortie du Royaume-Uni de l'UE (nouveau : UE/AELE/UK). Le Royaume-Uni figure également dans la catégorie UE-17.

Solde de nationalité : différence entre le nombre de personnes ayant acquis la nationalité suisse (naturalisations, constatations, adoptions) et le nombre de personnes l'ayant perdue.

Solde migratoire : différence entre l'immigration et l'émigration de ressortissants étrangers en référence à la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère. Sont également prises en compte les deux catégories „réactivations de séjour“ et „autres diminutions“ (corrections des mouvements de la population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres).

Solde naturel de la population étrangère : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès parmi la population étrangère résidente.

UE-2 : l'UE-2 comprend la Bulgarie et la Roumanie.

UE-8 : l'UE-8 comprend l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque.

UE-17 : l'UE-17 comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni. Jusqu'à la fin de la phase de transition convenue entre le Royaume-Uni et l'UE (se référer à la définition Royaume-Uni), la catégorie de pays UE-17 est inchangée dans les publications statistiques du SEM (source : Symic) afin de permettre une comparabilité des données statistiques avec les périodes précédentes. L'UE-15 comprend la catégorie de pays UE-17 sans Chypre et Malte.

UE/AELE/UK : l'UE/AELE/UK comprend les 27 pays membres de l'Union européenne à compter du 1^{er} février 2020, l'AELE et le Royaume-Uni (UK). La nouvelle dénomination UE/AELE/UK a été introduite pour la première fois dans la publication du mois de février 2020 et est maintenue pendant la durée de la phase de transition convenue entre le Royaume-Uni et l'UE (se référer à la définition Royaume-Uni). L'UE/AELE/UK regroupe les mêmes pays que la catégorie UE-28/AELE figurant dans les précédentes publications des « Statistiques sur l'immigration ».